

Rwanda, 1994 : l'église Saint-Jean de Kibuye, oubliée de Dieu

Les lieux du génocide (6/9). Il y a vingt-cinq ans, des centaines de Tutsi ont été massacrés dans cet édifice religieux au bord du lac Kivu.

Par Pierre Lepidi Publié le 10 avril 2019 à 07h00



L'église de Kibuye, au Rwanda, en août 2012. Adam Jones / Flickr

D'une beauté fascinante et mystérieuse, le paysage touche au sublime. Au bout d'un chemin de terre, l'église Saint-Jean de Kibuye, à environ 130 km à l'ouest de Kigali, au Rwanda, surplombe des rivages apaisants couverts d'une végétation luxuriante. Avec ses reflets bleus et argentés, le lac Kivu s'enroule autour du promontoire sur lequel repose l'édifice religieux. En ce dimanche matin, l'église est pleine. De la route, on entend chanter les fidèles. Il y a vingt-cinq ans, ce petit coin de paradis a connu l'enfer.

Patrice Bigenimana croit toujours en Dieu. Il ne va pas à la messe mais il connaît bien l'église Saint-Jean : « *J'y étais réfugié le 17 avril 1994 et les hurlements que j'ai entendus résonnent encore dans ma tête.* » Alors qu'il travaillait avec son père dans les plantations qui bordent le lac, le garçon, âgé de 12 ans à l'époque, a vu arriver les extrémistes hutu armés de fusils, de machettes, de lances et d'*ubuhiri*, des massues cloutées. « *On les voyait marcher sur la route en contrebas, raconte-t-il. La file qu'ils formaient était interminable. Ils venaient par milliers de toutes les communes de la région et convergeaient vers nous en chantant et en criant : "Tugomba kubica" [Nous devons les tuer].* »

Onze jours plus tôt, l'attentat contre l'avion du président Juvénal Habyarimana a donné le signal que tous les miliciens et les soldats des Forces armées rwandaises (FAR) attendaient. A Kibuye, les tueries de masse ont commencé une semaine plus tard. Au départ ciblées, les attaques perpétrées contre les Tutsi vont se généraliser et devenir massives à partir du 14 avril. Des milliers de rescapés venus des collines environnantes se réfugient alors dans le stade Gatwaro et l'église Saint-Jean, où ils pensent être en sécurité.

Une mer de cadavres

« Lorsque nous avons vu arriver les miliciens, nous nous sommes précipités dans l'église avec mon père, se souvient Patrice Bigenimana. Mais il y avait déjà beaucoup de monde. C'est le préfet Clément Kayishema qui a tiré les premières balles. Il était sur un promontoire avec une mitrailleuse et visait ceux qui étaient à l'extérieur. » Dans l'église, les réfugiés se barricadent mais la chaleur devient rapidement insoutenable. « Les miliciens ont cassé les vitraux et fait brûler des pneus devant pour nous asphyxier, poursuit Patrice Bigenimana. Comme on ne pouvait plus respirer, il a fallu ouvrir les portes de l'église. »

Les miliciens Interahamwe commencent par tirer dans le tas et lancent des grenades. Ils vont ensuite attendre que la fumée se dissipe pour exterminer les survivants avec leurs outils traditionnels. Le carnage va durer jusqu'au soir. Patrice Bigenimana porte encore la cicatrice du coup de machette qu'il a reçu à la tête : « Je suis tombé à terre et me suis évanoui. Ils ont cru que j'étais mort parce que j'avais le visage couvert de mon sang et de celui d'autres personnes. » Il sort du coma au bout de deux jours, une mer de cadavres autour de lui. Parmi eux se trouvent son père, sa mère et cinq frères et sœurs.

Patrice Bigenimana va se cacher un temps dans les herbes hautes des bords du lac Kivu avec un oncle, miraculé lui aussi. Quelques semaines plus tard, avec huit autres rescapés, il va dérober une pirogue et rejoindre de nuit Idjwi, une île zaïroise (actuelle République démocratique du Congo) située au milieu de l'immense lac. Il y restera jusqu'à la fin du génocide.

Combien de personnes sont mortes dans l'église Saint-Jean ? Des témoignages disent qu'elles étaient plus de 2 000, mais il est difficile d'être plus précis. « Les cadavres se sont décomposés durant plusieurs semaines, se souvient Patrice Bigenimana. On sentait la puanteur de la mort à des kilomètres. » Les Tutsi qui s'étaient réfugiés au stade n'ont pas eu plus de chance. Ils ont été exterminés dès le lendemain, le 18 avril. A coups de grenades puis de machettes, il y a eu cette fois entre 7 000 et 9 000 morts, soit l'un des massacres les plus importants du génocide au Rwanda.

Clément Kayishema, le préfet de Kibuye, a été reconnu coupable de quatre chefs d'accusations de génocide par le Tribunal pénal international pour le Rwanda. Condamné à la prison à perpétuité, il est mort en 2016 au Mali, où il purgeait sa peine.

La machette et le chapelet

Dans les jours qui ont précédé la tuerie de l'église Saint-Jean, le prêtre de la paroisse a agi en homme de Dieu. Il a ouvert sa porte aux rescapés et leur a servi de l'eau et des vivres. Ses actes de bravoure lui ont coûté la vie : il a été abattu.

Tous les prêtres n'ont pas eu le même comportement exemplaire pendant le génocide. Certains ont été pointés du doigt pour leur complicité avec les miliciens hutu, parfois même pour avoir rassemblé des Tutsi dans leur église avant de les livrer aux bourreaux. En 2017, le pape François a « imploré le pardon de Dieu pour les péchés et les manquements de l'Eglise et de ses membres, dont certains prêtres ayant succombé à la haine, à la violence, et trahi leur mission évangélique pendant le génocide de 1994 ».

« La machette dans une main, le chapelet dans l'autre : les miliciens ont parfois tué au nom de Dieu, assure Jean-Pascal Bublex, réalisateur du documentaire *Rwanda, des prêtres accusés*, diffusé en 2014. De nombreux curés faisaient partie du MNDR [le parti du président Habyarimana] et savaient pertinemment ce qui se préparait. Sur les 400 prêtres qu'il y avait au Rwanda, une centaine ont été impliqués à des degrés divers dans le génocide. » Des tribunaux rwandais, belges ou encore le TPIR en ont condamné une dizaine. « Beaucoup ont rejoint l'ex-Zaïre, où l'Eglise a mis en place son réseau pour les protéger et les faire venir en Europe, explique Jean-Pascal Bublex. Certains sont arrivés en France, où la justice a toujours refusé qu'ils soient extradés. »

En 1995, le père Wenceslas Munyeshyaka a été le premier Rwandais résidant en France à être visé par une plainte pour son implication présumée dans le massacre de l'église de la Sainte-Famille, à Kigali.

Vingt-trois ans plus tard et après une condamnation de la France par la Cour européenne des droits de l'homme pour « *méconnaissance du principe du délai raisonnable* », les juges du pôle « crimes contre l'humanité » ont confirmé le non-lieu prononcé en 2015. S'ils ont estimé que la passivité de Wenceslas Munyeshyaka face aux massacres ne pouvait suffire à le faire comparaître devant la cour d'assises, ils ont reconnu son « *rôle trouble* ».

Fosses communes

La tragédie qui s'est déroulée dans l'église Saint-Jean n'a pas fait perdre la foi aux habitants de Kibuye. Après trois ans de fermeture, la pose de nouveaux vitraux et un nettoyage complet, l'édifice a rouvert ses portes. Au bout du chemin, un gîte rural, sorte d'auberge de jeunesse, accueille aujourd'hui des Européens et des Américains dans ses 33 chambres. Ils viennent chanter avec la chorale, assister à la messe quotidienne ou simplement se promener autour du lac.

Chaque dimanche matin, il y a trois messes. « *Vingt-cinq ans après, les blessures des paroissiens sont toujours vives, même si le temps fait son œuvre*, assure Théodose Utuje, 33 ans, prêtre à l'église Saint-Jean depuis deux ans. *Je me dois d'être là pour proposer un accompagnement spirituel et moral, alors j'organise des rencontres et parfois des retraites. Depuis quelque temps, je trouve que ça va mieux, mais les périodes de commémorations réveillent toujours des souvenirs douloureux. Le chemin de la guérison est très long.* »

Pendant les messes, il arrive au père Utuje d'avoir « *une pensée très émue* » pour ceux qui sont morts autour de l'autel. Qui pourrait les oublier ? Pour accéder à l'église, il faut longer les fosses communes où les milliers de corps ont été rassemblés.